



Devis de formation valable jusqu'au 1/2/2022

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail)

Ce contrat doit être conclu avant toute inscription définitive et tout règlement de frais (Article L. 6353-3).

Entre les soussignés :

Laure Renel Représentant légal de IFS MTC Laure Renel Représentante légale de IFSMTC Valence le 20/09/2020 IFS MTC Centre de formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise Chemin des Huguenots, Place Regnault BP 32609 26000 Valence DATADOCK ID : 0056560 Carif Oref Réf : R108900 Numéro SIRET : 83419952300012 Code APE : 8559A Organisme enregistré sous le numéro de déclaration d'activité : 84 26 02 677 26 (ne vaut pas agrément de l'État).	Et Organisme Financier cachet de l'organisme :	Le stagiaire Madame ☐ Monsieur ☐ Nom : Prénom : Adresse à compléter : CP : Ville : Région : _____ Tel : E-Mail : Profession :
---	--	---

Est conclue le contrat de formation suivant, en application des articles L920-13 et Articles L. 6353-1 et D.6353-1 du Code du Travail.

I – OBJET, DUREE ET EFFECTIF DE FORMATION

Adresse commerciale de l'organisme de formation

Laure Renel représentante de l'IFSMTTC
IFSMTTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |
Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |
Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région
Auvergne-Rhône-Alpes |
Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com
École référencée au Datadock N°0056560

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

1

Laure Renel représentante de l'IFSMTTC
IFSMTTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |
Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |
Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région
Auvergne-Rhône-Alpes |
Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**
Parue le 28/09/2021

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation fondé par Laure Renel « MTC E-Learning s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

« Formation de Praticien en Médecine Acupuncturale et Traditionnelle Chinoise (année 1 à 3) ». Le cursus complet de formation se déroule sur 3 ans pour toute inscription et règlement avant le 1^{er} septembre 2020, sur 4 ans pour toute inscription et règlement avant le 1^{er} janvier 2021, sur 5 ans pour toute inscription et règlement au-delà. La formation comporte l'année 1, 2 et 3 (4 ou 5) avant le passage du diplôme de Praticien en Médecine Acupuncturale et Traditionnelle Chinoise qui se passe en présentiel sur 1 journée à Valence, sous réserve de validation des 3 examens annuels de chaque année du cursus (examen à passer et à valider en ligne avec une moyenne de 15/20 minimum).

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'enseignement prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.

Elle a pour objectifs de : Former à la Prise en charge, gestion et traitement de la douleur » en Médecine Traditionnelle Chinoise selon et suivant un programme complet.

Le lieu de formation : Les cours magistraux ont lieux en E-Learning (en ligne). Le lieu des stages pratiques est susceptible de changer : Buro CLUB, Rue des Marettes 26000 Valence.

Les horaires : La plateforme de cours à distance est accessible 24H/24H.

Date : L'action de formation se fait par année de formation et ne peut être inférieure à 7 mois.

II – NATURE ET CARACTERISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATION

L'action de formation entre dans la (en application des articles L920-13 et Articles L. 6353-1 et D.6353-1 du Code du Travail)

- Catégorie prévue à l'article L.6313-1 de la sixième partie du Code du travail, à savoir la Section 1 : La formation professionnelle tout au long de la vie
- Elle a pour objectif Former en E-Learning (en ligne) des Praticiens de Médecine Acupuncturale et Traditionnelle Chinoise (détails et programme de l'année 1 en annexe du présent contrat)
- Sa durée est fixée à : accès à la plateforme de formation en E-Learning durant 12 mois (par année de formation souscrite) en accès libre. Formation organisée sous forme de « Modules » qui doivent être réalisés et suivit dans l'ordre d'apparition de ceux-ci à l'écran, et se dévoilent en fonction de l'avancé de chacun dans les différents niveaux. Un étudiant ayant effectués sa 1^{ère} année avec MTC E-Learning qui s'inscrira en 2^{em} année : pourra avoir l'accès de la 1^{ère} année de cours une nouvelle fois au tarif supplémentaire de 50€ lors de sa deuxième année. L'action de formation se fait par année de formation et ne peut être inférieure à 7 mois.

Public : les professionnels de santé, les non professionnels de santé, les demandeurs d'emploi, les salariés, les retraités et jeunes de 16 ans souhaitant accéder à une formation initiale de base et/ou complète en MTC (Médecine Traditionnelle Chinoise).

Domaine

- Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) Cursus : « Praticien de Médecine Traditionnelle Chinoise » : Année 1
Nombre de jours, d'heures, et dates de formation :
250 H de formation par an estimées en E-Learning.

Mentions

Année 1 : Fondamentaux de MTC : « Prise en charge de la douleur »

Année 2 : Diagnostique de MTC : « Gestion de la douleur en MTC »

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTC

IFSMTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

Année 3 : Organisation Points & Méridiens : « Traitement de la douleur en MTC »

Année 4 : Les 4 Temps de l'examen : « Pratique Clinique Traitement de la douleur en MTC »

Année 5 : Les Types de traitements : « Pratique Clinique Traitement de la douleur en MTC »

Le programme détaillé de l'action de formation est explicité ci-dessous ou figure en annexe du présent contrat et doit être signé avant toute inscription.

III – NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES NECESSAIRE

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation le niveau de connaissance(s) suivant : Être autonome quant à la prise de notes, avoir une très bonne connaissance de la langue Française (lue, écrite, parlée). De plus un niveau de 3^{ème} générale et une autonomie à l'outil internet sont requis.

Niveau et prérequis : LAURE RÉNEL se réserve le droit de refuser toute personne ne remplissant pas les conditions d'admission suite à l'entretien téléphonique obligatoire, et/ou n'entrant pas dans le cadre des « qualités requises afin de devenir praticien » (figurant en annexe), se montrant dangereuse ou ne partageant pas les valeurs de l'école, le stagiaire doit répondre par l'affirmative à plus de 60% aux « qualités requises afin de devenir praticien. Les étudiants inscrits se doivent de respecter les lois sur l'informatique. Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et d'obtenir le niveau auquel il prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder avant l'entrée en formation en E-Learning le matériel informatique nécessaire celui-ci n'étant pas fourni par l'organisme de formation, à savoir : Un ordinateur personnel équipé d'une connexion Internet et de suffisamment de débit afin de pouvoir les cours vidéo et au format audio.

Les étudiants étrangers ou ayant effectué tout ou partie de leurs études de Médecine Traditionnelle Chinoise à l'étranger doivent joindre au présent dossier d'inscription : leurs attestations de formation suivie à l'étranger avec nombre d'heures et résultats d'examens scolaire, traduits en Français et certifié par l'ambassade concernée. Les étudiants souhaitant intégrer directement la deuxième année à « MTC E-Learning » doivent joindre au présent dossier d'inscription : leurs attestations de formation suivie dans une autre école avec le nombre d'heures les résultats d'examens scolaire, ainsi que le programme détaillé de leur année. Ils recevront suite à la réception de leur demande faite par téléphone une invitation à passer un test en ligne (facturé 150€) afin de sanctionner le niveau d'entrée attendu, validant l'examen de fin de 1^{er} année leur permettant ainsi d'intégrer « MTC E-Learning » directement en deuxième année (à régler uniquement par carte bancaire en ligne suivant les conditions générales de vente du site Internet).

IV – ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION

- L'action de formation aura lieu sur une durée de 12 mois à compter de la date d'inscription. Et de son règlement.
- Elle est organisée pour un effectif maximum /minimum indéfini du nombre de stagiaires car elle est dispensée en E-Learning.
- Conditions générales : Tout inscription et règlement de l'intégrité du coût de la formation donne lieu à un droit de connexion à la plateforme de cours en ligne « MTC E-Learning » pour une durée de 1 an. La formation en ligne est réalisée de façon modulaire. Les méthodes pédagogiques et supports de cours diffèrent selon le sujet étudié et peuvent comporter : des fichiers au format audio, des vidéos de présentation type Power Point, des vidéos démonstratives, des liens hypertextes, des fiches de cours, des questionnaires et examens évaluatifs ou formatifs sous forme de Quiz. Les cours théoriques sur « MTC E-Learning » ne comptent pas d'inscrits maximum ou minimum, les stages pratiques obligatoire afin de passer le diplôme d'école à l'IFSMTc Valence (5 sur l'ensemble du cursus de 4 ans et à partir seulement de la 2^{ème} année) réalisés en partenariat avec l'IFSMTc Valence, ont un effectif de 35 stagiaires maximum par stage, des travaux pratiques, ainsi que des exercices à faire quotidiennement (Qi Gong, prise de pouls etc) au maximum 35 stagiaires par formateur. Les outils

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région
Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

pédagogiques : Les ouvrages recommandés pour les années de formation sont présentés dans la bibliographie et ne sont pas obligatoires. La prise de note reste prépondérante et indispensable dans une formation de ce niveau et fait partie intégrante de la pédagogie visant à rendre chaque étudiant responsable, autonome et acteur de sa formation. Suivre la formation n'octroie pas de plein droit l'obtention des examens annuels, du diplôme final en fin de cursus ou du diplôme d'école (mené en partenariat avec l'IFSMTc Valence), la réussite aux examens valide le passage en année supérieure, la réussite à l'examen final en fin de cursus (quel que soit le nombre d'année intégré au cursus) est sanctionné par l'obtention du diplôme final. Les conditions détaillées figurent en annexe du présent contrat.

Mesures Covid 19 :

Nos cours magistraux étant dispensés en ligne nos cursus de formation ne seront donc pas interrompus par le fait de la crise sanitaire. Afin de suivre les mesures sanitaires gouvernementales les cours magistraux ont lieu en ligne, les rassemblements lors de stages pratiques sont en période de crise sanitaire limité à 20 personnes (en fonction des prérogatives gouvernementales ce taux pourra être réajusté) et les gestes barrières ainsi que le port du masque sont obligatoires. En cas de nouveaux confinement les stages pourront être reporté à une date ultérieure et ne donneront donc lieu à aucun remboursement.

Les diplômes, titres et références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont indiqués ci-dessous :

Laure Rénel : Fondatrice auteur et directrice pédagogique de MTC E-Learning.com. Acupuncteur praticienne de MTC et hypno thérapeute : www.alternative-methode.com. Directrice et formatrice de l'école Institut de Formation Supérieur de MTC www.ifsmtc.com. Titulaire du DNSMA Diplôme National Supérieur de Médecine Acupuncturale et du DNAT Diplôme National d'Acupuncture Traditionnelle Chinoise, et d'un BEATEP, agréer CAPSAND Chambre Nationale des Professionnels de la Santé Durable. Etudes de bio-médecine fondamentale dispensées par Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie campus Saint-Antoine Paris Via le CSNAT.

V – MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION

L'appréciation des résultats se fait à travers la mise en œuvre d'une procédure d'évaluation qui permet de déterminer **si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels** dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action.

Les procédures d'évaluation peuvent se concrétiser par des QCM et examens formatifs et évaluatifs certifiant en E-Learning réalisés sur la plateforme « Expert Quiz », tests réguliers de contrôle continu de connaissances notamment par le biais de Quizz constitués de questions et de questions « ouvertes », élaborées, corrigées, et notées par Laure Rénel. Les outils d'analyse de la plateforme sont très puissants et permettent entre autres une analyse fine : des temps de connexion et de visualiser les actions lors des temps de connexion, les résultats des tests quizz par domaines, chapitres, sous chapitres, par support de cours, retrace le parcours utilisateur etc.

Les diplômes et certifications délivrées par IFS MTC® sont des titres honorifiques de fin de formation. Ils attestent que leurs détenteurs ont démontré, lors de leur formation, de leur supervision et au travers d'un travail de recherche (mémoire) et/ou d'un contrôle écrit et/ou oral (tests de connaissances continus), ou fin de stages pratique, leur compréhension des outils et processus proposés. En aucun cas et d'aucune manière que ce soit, les diplômes d'école titres honorifiques ne se substituent à un diplôme d'état.

- La formation est validée par la réussite des trois examens certifiant annuels obligatoires par année de formation ainsi que par la réussite de l'examen final de fin de cursus organisé en partenariat avec l'IFSMTc Valence dont la moyenne est fixée à 12/20. Aucune inscription n'octroie de plein droit d'obtenir son diplôme en fin de cursus. Il faudra être présent à tous les stages pratiques obligatoires et les valider (les médecins, masseurs kinésithérapeutes, ostéopathes et sage-femme sont dispensés du stage d'anatomie palpatoire)

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

et satisfaire aux examens finaux. Le programme détaillé de la formation visible et téléchargeable: www.mtcelearning.com, sur le site Internet de l'école ainsi que dans la présente convention.

- Pour les étudiants ayant échoués aux examens Tous les examens échoués peuvent être repassés jusqu'à réussite (le tarif de base inclus le passage des 3 examens annuels, tout examen repassé est facturé 150€ pour frais de dossier (élaboration de nouveaux questionnaires d'examen correction et évaluation des tests etc). La réussite des 3 examens annuels permet un passage en année supérieure.
- A l'issue de chaque année de formation, seront remis au stagiaire : une attestation de formation, le résultat des 3 examens annuels certifiant la réussite de chaque examen, une facture des cours acquittés.

VI – SANCTION DE LA FORMATION

En application de l'article L. 6353-1 du Code du travail, **une attestation** mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action, les résultats de l'évaluation, des acquis de la formation **sera remise au stagiaire** à l'issue de la formation, et ou générée automatiquement par la plateforme de cours.

Les cours de formation sont la propriété de l'auteur Laure Renel et toute copie et diffusion illégale et sans autorisation de ceux-ci de la part du stagiaire (en France ou à l'étranger) est un motif de suppression de son compte utilisateur sur la plateforme MTC E-Learning hébergé par ExpertQuiz et de poursuites judiciaires.

VII – MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION

Il est communément admis pour les stages en présentiel et/ou en partenariat avec l'IFSMTC de Valence, les feuilles de présence (cf états d'émargement type rédigés par le Service régional de contrôle) signées par le stagiaire et le ou les formateurs et par demi-journée de formation, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.

De plus, le suivi peut également, dans certains cas, être justifié à l'aide de documents tels que livret de suivi de formation pour suivre l'évolution du stagiaire dans sa pratique clinique en cabinet hors présentiel.

VIII – DELAI DE RETRACTATION

Le droit de rétractation ne s'applique pas à l'achat de cours ou de formations en ligne (vous renoncez à votre droit de rétractation pour le contenu numérique fourni sur un support immatériel dont l'exécution a commencé avec votre accord <https://www.service-public.fr>).

IX – DISPOSITIONS FINANCIERES PAR ANNEE DE FORMATION

ATTENTION à partir du 1^{er} Janvier 2022 LES CURSUS PASSENT DE 4 ANS A 5 ANS DE FORMATION.

TARIFS 2021 - 2022

Tarifs pour un financement personnel et un règlement en une fois avant le 1^{er} janvier 2022 : Le prix de l'action de formation est fixé à **1650€ net** de taxe par année de formation et pour un cursus comprenant 4 années (le nombre d'heures de formation est estimé à 250H par année de formation en ligne). **Pour (nom du stagiaire) : _____ et prénom : _____ (du Stagiaire) : soit 1650€ pour la 1^{er} année de formation, et pour un cursus de 4 ans de formation (pour toute inscription avant le 1^{er} janvier 2022).** Coût horaire de formation est estimé au tarif de l'année de formation divisé par le nombre d'heures annuelle estimé : **7,52 € net de taxe pour 250H** de formation estimée en ligne par le stagiaire afin d'atteindre les objectifs de formation et de validation d'examens). A partir du 1^{er} janvier 2022 les tarifs seront à **1850€ net** de taxe par année de formation et pour un cursus de 5 années de formation.

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTC

IFSMTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

Tarifs pour un financement personnel et un règlement en plusieurs fois avant le 1er janvier

2022 : Le prix de l'action de formation est fixé à **1850€ net** de taxe par année de formation et pour un cursus comprenant 4 années (le nombre d'heures de formation est estimé à 250H par année de formation en ligne). **Pour (nom du stagiaire) : _____ et prénom : _____ (du Stagiaire) : soit 1850€ pour la 1er année de formation, et pour un cursus de 4 ans de formation (pour toute inscription avant le 1er janvier 2022).** Coût horaire de formation est estimé au tarif de l'année de formation divisé par le nombre d'heures annuelle estimé : **7,40 € net de taxe pour 250H de formation estimée en ligne par le stagiaire afin d'atteindre les objectifs de formation et de validation d'examens).** A partir du **1er janvier 2022** les tarifs seront à **2150€ net** de taxe par année de formation.

Pour les étudiants hors de France métropolitaine, les règlements se font uniquement en une seule fois et par virement bancaire RIB joint.

Tarifs pour une formation financée (tout ou partie d'un financement) par année de formation, (pour une prise charge le stagiaire doit entreprendre ses démarches administratives de façon autonome) MTC e-Learning ne monte pas de dossier pour le stagiaire.

Le prix de l'action de formation est fixé jusqu'au 31 décembre 2021 (23H59) à **3550€ net** de taxe par année de formation et pour un cursus comprenant 5 années. Pour les années suivantes non financées le cout s'élèvera au tarif de base d'un financement personnel par année non financée.

Le cout horaire de formation est estimé au tarif de l'année de formation, divisé par le nombre d'heures annuelle estimé de 250H soit : Tarif net XXX : 250H = SSS € cout horaire net de taxe.

Déclarer un financement total ou partiel afin de pouvoir en bénéficier :

Une partie du prix susmentionné à hauteur de : _____ € net de taxe est acquittée par (nom et adresse de l'organisme financeur) Cachet de l'organisme :

Modalités de paiement :

Le stagiaire s'engage à verser la somme de : _____ selon les modalités suivantes de paiements :

Soit en effectuant un virement du cout total de la formation après avoir pris connaissance de la présente convention (ou sur le site internet ou par CB en contactant Laure Renel par SMS) et bénéficiera de 50€ de réduction pour son inscription de deuxième année dans le cadre de notre promotion « parrain/filleul » s'il parraine un autre stagiaire.

Soit Le stagiaire effectue un règlement d'inscription de 350€ net de taxe par chèques et le solde du règlement en 8 chèques maximum soit : TOTAL DE LA SOMME – 350€ libellés à : « IFSMTC Laure Renel » accompagné de son contrat signé à l'adresse commerciale : Laure Renel 1 Rue Georges Bizet 26000 Valence. A la réception de la totalité des chèques, un compte d'accès sera créé pour une durée de 12 mois. Les chèques antidatés sont interdits, les chèques non signés seront détruits et entraîneront la suspension de l'inscription.

Pour les étudiants hors de France métropolitaine, tous les règlements se font uniquement en une seule fois et par virement bancaire RIB joint.

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTC

IFSMTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021



Relevé d'Identité Bancaire/IBAN

Ce relevé évite les erreurs ou les retards concernant les opérations au débit (prélèvements,...) ou au crédit (virements de salaire,...) de votre compte. Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations qui concernent votre compte.

N'hésitez pas à le remettre aux organismes concernés par ces opérations.

IFS MTC

CHEMIN DES HUGUENOTS
PLACE REGAULT

26000 VALENCE

	Code Banque (1)	Code Agence (2)	Numéro de compte (3)	Clé RIB (4)	Votre agence de domiciliation (5)	
RIB	30004	00664	00010504084	29	BNP PARIBAS VALENCE	(00664)
IBAN	FR76 3000 4006 6400 0105 0408 429			(6)	BIC : BNPAFRPPXXX (7)	

(1) Code de BNP Paribas

(4) Ce code renforce la sécurité de vos transactions bancaires

(2) Code de votre agence d'origine

(3) Votre numéro de compte

(5) Agence BNP Paribas

(6) International Bank Account Number

(7) Bank Identifier Code

VP 0070 - 06/2002

Les stages : A partir de la 2ème année les stages suivants seront accessibles aux étudiants. Ils pourront être reportés à une date ultérieure par faute de participant (16 minimum) :

Les stages obligatoires suivants, afin de devenir praticien sont accessibles avec remise de 50€ sur le tarif affiché sur le site <http://www.ifsmtc.com/> pour les étudiants inscrit en cursus complet en MTC E-Learning.

Liste des stages obligatoires à avoir effectué en fin de cursus afin de valider son diplôme de fin d'études à LAURE RÉNEL :

Stage Tui-Na "massage traditionnel Chinois" en présentiel.

Stage d'anatomie palpatoire de surface, en présentiel, en sont dispensés les : médecins, sages-femmes, kinésithérapeutes, ostéopathes (sauf ostéo pour animaux).

Puncture Ventouses et Moxibustion, en présentiel.

Stage de Diététique Chinoise ce stage est effectué et valider en E-Learning par IFSMTC.

Stage de sino-psychologie, ce stage est effectué et valider en E-Learning par MTC E- Learning.

Tout autre stage proposé sur le site de l'IFSMTc et non obligatoire et peut être commandé et réglé par téléphone.

Les stages obligatoires afin de devenir praticien ne sont pas inclus au tarif annuel et sont à régler uniquement par CB et en téléphonant à l'école : 06 6115 66 85

Mesures sanitaires : Nos cours magistraux étant dispensés en ligne nos cursus de formation ne seront donc pas interrompus par le fait de la crise sanitaire. Afin de suivre les mesures sanitaires gouvernementales les cours magistraux ont lieux en ligne, les rassemblements lors de stages pratiques sont en période de crise sanitaire limité à 20 personnes (en fonction des prérogatives gouvernementales ce taux pourra être réajusté) et les gestes barrières ainsi que le port du masque sont obligatoire. En cas de nouveaux confinement les stages pourront être reporté à une date ultérieure et ne donneront donc lieu à aucun remboursement.

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

X – INTERRUPTION DE LA FORMATION

- En cas de cessation anticipée (dépassant un délai d'interruption des cours de 2 mois) de la formation du fait de l'organisme de formation pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : remboursement de 100€ par mois de formation restant à daté de l'interruption.
- En cas de cessation anticipée (compris dans un délai de 15 jours à 2 mois d'un délai d'interruption des cours) de la formation du fait de l'organisme de formation pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : aucun remboursement n'a lieu mais un prolongement au pro rata temporis du nombre de jours d'interruption de la plateforme est effectué.
- En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : aucun remboursement au stagiaire ou à un organisme financeur n'est effectué.
- Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est prolongé. Dans ce cas, les mois d'incapacité à se connecter au cours sur la plateforme sont comptabilisés et prolongent d'autant la durée de connexion à la plateforme de cours.
- Le présent contrat est nominatif et ne pourra en aucune façon être rétrocéder à un tiers, en cas d'abandon de la formation par le stagiaire.
- En cas de défaut de paiement total ou partiel des services fournis aux échéances préétablies avec l'utilisateur, le stagiaire doit verser à l'autoentreprise Laure Renel une pénalité de retard égale à une fois et demie le taux de l'intérêt légal et à l'arrêt de l'accès à la plateforme de cours en ligne.
- Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.
- Cette pénalité est calculée sur le montant hors taxes de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.
- Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.
- Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

XI – CAS DE DIFFEREND

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, coordonnées du ou des médiateurs de la consommation dont relève l'organisme de formation :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés suite à la médiation, le tribunal de Valence sera seul compétent pour régler le litige.

Laure Renel représentante de l'IFSMTC

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTC

IFSMTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance et déclare approuver les : CGV, (conditions générales de vente), la Politique de protection des données, les qualités requises afin de devenir praticien, du programme détaillé de la formation, des mentions légales (joint en annexe) et visible sur le site Internet.

Fait en double exemplaire, à Valence, le 20 / 08 / 2020. Pour le stagiaire (signataire)

Nom : Prénom : Pour le financeur : Nom : Prénom :

Signature : Signature et Cachet de l'organisme financeur :

Pour Laure Renel IFSMTTC directrice pédagogique de la formation, formatrice indépendante & acupunctrice.

Signature Laure Renel :



A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTTC

Programme pédagogique détaillé formation en E-Learning

Dates de l'action de formation : du 29 août 2020 au 20 juin 2021

Nombre d'heures de l'action de formation : 250 Heures

Moyens pédagogiques : L'étude de cas, l'exercice, la simulation, l'expérimentation, le multimédia et les « Nouvelles Technologies » (en E-Learning).

– L'étude de cas

L'analyse d'une situation complexe et réelle, via notre « Livret A » (autonomie) de suivi en cabinet, qui favorise à la fois la motivation et l'implication de l'apprenant.

L'étude de cas concrets de dérèglement et pathologies de types : Organique, climatiques, énergétiques, émotionnelles et de syndromes de méridiens.

– L'exercice

Les stagiaires ont des problèmes à résoudre Via : des Quiz questionnaires, portant sur des mini-cas, textes à trous, questions à réponses multiples, questions vrai-faux etc. Les exercices existent sous de multiples formes. Ils permettent de découvrir, de s'entraîner, de s'autoévaluer et d'évaluer très simplement !

– La simulation

Avec les jeux de rôles et d'études de cas concrets de séances en cabinet (jeux de rôles), l'apprenant analyse des situations complexes, s'entraîne à prendre des décisions et les concrétise.

– L'expérimentation

Le principe de l'expérimentation notamment au travers des exercices de pulsologie et de Qi Gong : les stagiaires suivent des consignes et analysent les résultats pour en tirer des conclusions.

– Le multimédia

Sur ordinateur, sur tablette tactile, sur smartphone, Via un tableau Interactif, sur notre site hébergeur de nos cours sur Internet, des applications dédiées à la médecine, l'anatomie et à la MTC.

Le 1^{er} moyen technique que nous avons mis en place afin de réaliser l'action de formation a été le choix d'une formation dispensée en E-Learning (en ligne) sur une plateforme SLA. Afin d'une part :

- De permettre à des personnes isolées ou éloignées géographiquement de suivre nos cours de façon plus flexible qu'en présentiel.
- D'autre part de suivre et de respecter les mesures sanitaires gouvernementales engendrées par la crise du Covid19. Cette formation qui à lieu à distance implique donc que le stagiaire doit posséder à son entrée en formation et durant toute la durée de celle-ci le matériel suivant (car nous ne fournissons pas ce matériel) :
 - Un ordinateur personnel suffisamment performant afin de consulter Internet.
 - Un fournisseur d'accès Internet et une connexion avec un débit suffisant afin d'accéder à la plateforme de cours.

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

- De quoi prendre des notes sur papier.

Supports pédagogiques :

- Nos cours au format « Fiches de cours interactives » disponibles en ligne au format numérique.
- Nos cours au format « Vidéos de cours interactives » disponibles en ligne au format numérique.
- Nos cours au format « Vidéos de présentation (type Power Point) interactives » disponibles en ligne au format numérique.
- Nos cours au format « Fichiers Audio de cours interactives » disponibles en ligne au format numérique.
- Nos cours au format « Quiz de cours interactifs » disponibles en ligne au format numérique.
- Nos cours au format « Visio conférence interactives ».
- Nos entretiens d'évaluation téléphoniques en entrée/sortie de formation.
- Nos enquêtes de satisfaction sur notre serveur disponibles en ligne : cliquer sur ce lien afin de visualiser un aperçu.
- La bibliographie est diffusée lors des cours par tous les supports de cours différents précédemment cité ci-dessus.

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTC

IFSMTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région
Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021



Moyens d'encadrement mis en place pour la formation :

Laure Rénel :

Titulaire d'un B.E.A.T.E.P expérience de formatrice, animatrice de l'Éducation Populaire de 1988 à 2005.

Directrice pédagogique de MTC E-Learning.com

Acupuncteur praticienne de MTC : www.alternative-methode.com

Hypno-praticienne Agréée NGH « National Guild of Hypnotists »

Directrice et formatrice de l'école partenaire Institut de Formation Supérieur de MTC www.ifsmtc.com

Titulaire du DNSMA Diplôme National Supérieur de Médecine Acupuncturale et du

DNAT Diplôme National d'Acupuncture Traditionnelle Chinoise

En cursus de Doctorat de MTC auprès de la faculté de médecine de Nanjing Chine (2018).

Membre du CSNAT Conseil Supérieur National d'Acupuncteurs Traditionnels, du

CCREAT Centre Culturel de Recherche et d'Études d'Acupuncture Traditionnelle et de l'OSMC Organisation Syndicale de Médecine Chinoise.

Praticienne agréée CAPSAND Chambre Nationale des Professionnels de la Santé Durable

Études de biomédecine fondamentale dispensées par Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie campus Saint-Antoine Paris Via le CSNAT.



A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au [Datadock](https://datadock.gouv.fr/) N°0056560

Parue le 28/09/2021

Programme pédagogique détaillé

Par journée de formation et par module

Module 1 du : 29 au 30 août 2020

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55"), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT). Les cours se trouvant sur une plateforme Internet chaque stagiaire peut, entre deux sessions de formation, se connecter et refaire les exercices déjà effectués librement et sans restriction de temps durant une période de 12 mois à compter de la date de création de son compte utilisateur.

Programme journée du 29 Août 2020 : Étude de cas Yi An 1 Organisation de MTC

Présentation :

Présentation de Laure Renel : parcours d'une praticienne.

Présentation des cours en E-Learning :

- Recommandation d'utilisation.
- Mode d'utilisation.
- Présentation des différents supports de cours.
- Prise en main de la plateforme de cours avec : 1er Quiz de bienvenue.
- Organisation du travail personnel.
- Les 3 Examens annuels et les différents cursus de praticien en MTC : dans le monde, en Chine, en Europe, en France, les Grandes Instances en France.

Programme journée du 30 Août 2020 : Étude de cas Yi An 2 Le tabac

Présentation de la MTC en France

Nombre d'années, le tronc commun, Les différents stages pratiques, l'IFSMTTC de Valence.

La reconnaissance de la MTC : en France, en Europe, en Chine et dans le monde.

Les Grandes Instances : Fédérations, Syndicats, Chambres, assurances etc.

Diplômes d'école et diplômes nationaux.

Module 2 du : 12 au 13 septembre 2020

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55"), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTTC

IFSMTTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmttc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmttc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 12 septembre 2020 : Étude de cas Yi An 3 Le diag en MTC

Présentation de la MTC en Chine

Les études de MTC en Chine.
Universités, Cours.
Les différents modes de transmissions.
Entre Tradition et modernité.
L'analogie.
Les conseils relatifs à l'étude de la MTC.
Présentation du métier de praticien.

Programme journée du 13 septembre 2020 : Étude de cas Yi An 4 Dépendances

Les ouvrages classiques : Nei Jing, Yi King, Su Wen et Ling Shu, Shang Han Lun.
Les ouvrages complémentaires : De praticiens, ouvrages techniques, Atlas et dictionnaires médicaux.
Les ouvrages de culture générale : Sur les sciences, la philosophie Asiatique.
Confucius un lettré : développement du Yi King.
Historique de l'écriture du chinois Le PIN YIN, le Mandarin aujourd'hui. Traduction et transcription de nos ouvrages classiques : « L'esprit des Points ».

Bibliographie :

- Les ouvrages indispensables.
- Les ouvrages conseillés.

Module 3 du : 10 au 11 octobre 2020

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55"), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 10 octobre 2020 : Étude de cas Yi An 5 la Pharma

Présentation des principales branches thérapeutiques en MTC

Les Yang Sheng Fa.
Le Tui-Na massage Traditionnel.
L'acupuncture et la moxibustion.
Exemple par un cas pratiques : Les dépendances, le tabac.

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région
Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

Programme journée du 11 octobre 2020 : Étude de cas Yi An 6 facteurs climatiques

Pharmacopée chinoise.
Les différentes formes galéniques.
La psychologie traditionnelle chinoise.
Le QI GONG.

Module 4 du : 14 au 15 novembre 2020

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55"), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 14 novembre 2020 : Étude de cas Yi An 7 Émotions 1

Cosmogonie Chinoise

Définition de la cosmogonie
Application de la Cosmogonie
Le LING du ciel
Grands courants philosophiques

Programme journée du 15 novembre 2020 : Étude de cas Yi An 8 Émotions 2

Genèse
Macrocosme & Microcosme
Naissance des Grandes Théories
Introduction au Yi King

Module 5 du : 5 au 6 décembre

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55"), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 5 décembre 2020 : Étude de cas Yi An 9 Qi Gong

Théorie du YIN et du YANG

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région
Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

5 Vidéos

Introduction au Yin et au Yang

- Genèse issue du YI JING
- Les Lois du YIN YANG
- Explications des Lois

Programme journée du 6 décembre 2020 : Étude de cas Yi An 10 Sens

Les 6 Divisions du YIN et du YANG

Vidéo Yi King Les 8 GUA Trigrammes

Application de la théorie du Yin Yang

Yin Yang dans les BA GANG

Équilibres

Module 6 du :12 au 13 décembre 2020

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55"), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 12 décembre 2020 : Étude de cas Yi An 11 Auriculothérapie

Théorie des 5 Mouvements WU XING

Les 5 mouvements Macrocosme

Cycle des facteurs climatiques

Cycle des saisons

Les « Wu Xing » Microcosme

Les différents éléments du tableau

Les différents tableaux récapitulatifs

Les Sens : organisation, application, pathologies liées

Programme journée du 13 décembre 2020 : Étude de cas Yi An 12 HE

Les émotions liées au « Wu Xing »

Les déséquilibres des « Wu Xing »

Cycle de Contrôle KE

L'organisme au regard de la Nature

L'homme produit du Ciel et de la Terre :

- L'écosystème Macrocosme
- L'écosystème Microcosme

Les dysfonctionnements et déséquilibres des étapes de la vie

Les Saisons de la Vie

Module 7 du : 9 au 10 janvier 2021

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région
Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55"), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 9 janvier 2021 : Étude de cas Yi An 13 Autisme

Embryologie

Formation de l'être humain :

YUAN Originel :

- Rôle et fonctions.

Le HUN l'Âme Éthérée.

Description du HUN.

Les 3 parties du HUN :

- Description de ZHI HUI
- Description de QING XU
- Description de PIN DE

Programme journée du 10 janvier 2021 : Étude de cas Yi An 14 Wu Xing

Le PO le Schéma Corporel :

- La description du PO.
- Fonction, cas particuliers

Le LING du Ciel

La conception

Module 8 du : 16 au 17 janvier 2021

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55"), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région
Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

Programme journée du 16 janvier 2021 : Étude de cas Yi An 15 couleurs WX

SAN BAO les 3 Trésors

Quatre entités.

ZANG 6 FU.

Zhen Qi.

San Jiao « Triple Rechauffeur » :

- Définition
- Les 3 Grandes Fonctions

Programme journée du 17 janvier 2021 : Étude de cas Yi An 16 KE

- Les 3 Grandes Fonctions (suite).

Physiologie SAN JIAO

- Constitution par foyer
- Shui Tao La voix de l'eau

Module 9 du : 13 au 14 février 2021

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55"), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 13 février 2021 : Étude de cas Yi An 17 Entités

Les 4 Mers

Définition des 4 Mers

Symptômes des déséquilibres

Les Liu Qi « 6 Grandes Fonctions physiologiques :

Généralités et définitions des LIU QI

Programme journée du 14 février 2021 : Étude de cas Yi An 18 climats

Le Qi l'énergie

Définition de Qi

Différentes significations du mot Qi

3 Organes principalement en relation avec le Qi

Les différentes formes d'énergie du corps

Le Qi et les organes

Les 6 substances

Fonctions Générales du Qi

Module 10 du : 20 au 21 février 2021

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55''), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 20 février 2021 : Étude de cas Yi An climats 2

Les Pathologies du Qi « Qi BING »

Pathologies de type SHI Plénitude

SI FEN

Pathologies de type XU Vide

Programme journée du 21 février 2021 : Étude de cas Yi An climats 3

Xue Le sang

Différents Aspects et niveaux

Organes principaux en relation avec le sang.

Création, Production Fonctions du sang.

Module 11 du : 13 au 14 mars 2021

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55''), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 13 mars 2021 : Étude de cas Yi An climats 4

L.O « Liquides Physiologiques » en MTC

Liquides Naturels

Liquides Pathologiques

Relation avec les organes

Pathologies des liquides organiques

Relations fonctionnelles entre le Qi le XUE et les YE

Programme journée du 14 mars 2021 : Étude de cas Yi An climats 5

Fonctions Organiques

Fonctions des Zang « Organes » : Présentation.

Physiologie des organes : Définition, Rôle & Fonctions :

- Foie
- Coeur

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

- RP Rate Pancréas
- Poumon
- Reins
- Enveloppe du Coeur

Module 12 du : 20 au 21 mars 2021

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55"), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 20 mars 2021 : Étude de cas Yi An climats 6

Fonctions des Fu « Viscères »

Physiologie des viscères : Définition, Rôle & Fonctions :

- VB Vésicule Biliaire
- TR Triple Réchauffeur
- Intestins Grêle

Programme journée du 21 mars 2021 : Étude de cas Yi An climats 8

Physiologie des viscères : Définition, Rôle & Fonctions : suite

- Estomac
- Gros Intestin
- Vessie

Couplages Zang / Fu

Les Fu Particuliers

Relation entre la Surface et l'Interne

- Les Comptines Chinoises

Module 13 du : 10 au 11 avril 2021

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55"), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

Programme journée du 10 avril 2021 : Étude de cas Yi An Feng Shi Bing

Fonctions Organiques

Fonctions des Zang « Organes »

Physiologie des organes : Définition, Rôle & Fonctions :

- Foie
- Coeur
- RP Rate Pancréas

Programme journée du 11 avril 2021 : Étude de cas Yi An Gan Shi Zhi

Fonctions Organiques suite

Fonctions des Zang « Organes »

Physiologie des organes : Définition, Rôle & Fonctions :

- Poumon
- Reins
- Enveloppe du Coeur

Module 14 du : 17 au 18 avril 2021

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55''), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 17 avril 2021 : Étude de cas Yi An Xin Huo

Fonctions des Fu « Viscères »

Physiologie des viscères : Définition, Rôle & Fonctions :

- VB Vésicule Biliaire.
- TR Triple Réchauffeur.

Programme journée du 18 avril 2021 : Étude de cas Yi An Pi Qi Xu

Fonctions des Fu « Viscères » Suite

- Intestins Grele
- Estomac
- Gros Intestin
- Vessie

Module 15 du : 8 au 9 mai 2021

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55''), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTC

IFSMTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région
Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 8 mai 2021 : Étude de cas Yi An Fei Qi Xu

Couplages Zang / Fu

Les Fu Particuliers

Relation entre la Surface et l'Interne

Les Comptines Chinoises

Programme journée du 9 mai 2021 : Étude de cas Yi An Gan Qi Xu

Étiologie « Causes des maladies »

Causes : Internes et Externes

Causes Climatiques : Propriétés, caractéristiques, signes, syndromes, cas d'exemptions, distinctions :

- Vent
 - Chaleur : Chaleur, Feu, Tiédeur

Module 16 du : 15 au 16 mai 2021

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55"), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 15 mai 2021 : Étude de cas Yi An Pi Qi Xu

Étiologie « Causes des maladies » suite

- Humidité
- Sécheresse
- Froid

Programme journée du 16 mai 2021 : Étude de cas Yi An Shèn Qi Xu

- Causes Traumatiques
- Causes Emotionnelles
- Différentes Formes de Surmenages

Module 17 du : 12 au 13 juin 2021

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55"), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 12 juin 2021 : Étude de cas Yi An XIN Bao Luo Qi Xu

Les 7 Émotions

- Colère, Joie/Frayeur, Ressassement, Tristesse, Peur
- Dysfonctionnements / déséquilibres

Le Tan, Les Shui Yin

Les Yang Sheng Fa « Méthodes pour Nourrir la Vie »

Programme journée du 13 juin 2021 : Étude de cas Yi An TR Qi Xu

Méridiens & Points

Méridiens Yin

Méridiens Yang

Méridiens Curieux

Module 18 du : 19 au 20 juin 2021

Moyens pédagogiques utilisés pour chaque module, chapitre et sous chapitre des cours abordés :

Les supports de formation : vidéos, fichiers audio, fiches de cours, Quiz (réponses à choix multiples, réponses vrai-faux, questions à trous, etc).

Moyens techniques : Outils utilisés par l'OF afin de réaliser ces supports de cours : ordinateur, tablette et tableau interactif (Flip Samsung 55"), cameras, porta-studio Tascam pour prise de son, logiciels de montage audio et vidéo « iMoovie », suite de logiciels bureautique MSO 365, en exemple des études de cas cliniques pratique.

Outils que devront utilisés les stagiaires afin de réaliser ces exercices de cours : ordinateurs, ou tablette numérique, connexion Internet et un fournisseur d'accès, matériel pour prise de notes.

Moyens d'encadrement : Ce cours est réalisé, diffusé et évalué par Laure Renel : formatrice et animatrice dans l'Éducation Populaire de 1988 à 2005 (Titulaire du BEATEP), informaticienne de 2006 à ce jour, Directrice pédagogique et formatrice en MTC depuis 2017, praticienne acupuncteur depuis 2016 (Titulaire du DNSMA et du DNAT).

Programme journée du 19 juin 2021 : Étude de cas Yi An autour du Mai Fei

Introduction au Systèmes des Méridiens

Définition.

Rôles et Fonctions.

JING LUO, JING MAI, LUO MAI.

Cycle Circadien.

Programme journée du 20 juin 2021 : Étude de cas Yi An autour du Mai GI

Heures de marées énergétiques

Syndromes de Méridiens

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région
Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

Introduction au Système des Points

Organisation des points :

- Définitions.
- Rôles.
- Natures.
- Fonctions.
- Géo-localisations.
- Repérages.

Les Wu Shu Xue.

Tableaux pathologiques qui sont fréquemment rencontrés.

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTC

IFSMTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région
Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

Annexe

Le Programme détaillé ainsi que les conditions générales de vente CGV, et le règlement intérieur doivent être approuvés avant toute commande par le présent contrat

Objectifs de cette formation : Former en « Prise en charge gestion et traitement de la douleur MTC » des praticiens en Médecine Traditionnelle Chinoise responsables et respectueux, capables de mobiliser l'ensemble des outils de MTC et de prendre en charge la personne dans sa globalité lors d'un soin, dans le respect du patient et des règles d'hygiène, elle vise donc à :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques fondamentales en MTC.
- Acquérir une culture générale ouverte sur le monde et les autres, au travers du regard de la MTC et de ses grands préceptes.
- Comprendre les diverses étapes d'une démarche de soin, du point de vue du patient et de celui du praticien.
- S'approprier l'ensemble des outils de MTC : Historique, origine, bases de la MTC, cosmogonie chinoise, diversité des peuples au travers leurs socio-culture, les grandes théories de MTC (Wu Xing, Yin et du Yang), diagnostique de MTC (Ba Gang), points et méridiens d'acupuncture (organisation, nature et fonctions), Qi Gong, sino-psychologie, diététique du Yin et du Yang, techniques manuelles spécifiques à la MTC.
- S'approprier la diversité des champs de la discipline MTC des points de vue : énergétique, organique, psycho émotionnelle.
- Acquérir des savoirs faire théoriques et techniques permettant aux étudiants de mener à bien une séance de soin : accueil du patient, anamnèse, diagnostique de MTC selon « Les 4 Temps de l'Examen », principe de traitement, choix de points et traitement, suivi des dossiers de patients, tenu d'un cabinet, lien et échange avec l'ensemble des professionnels de santé, évaluation des séances passées, mises en place d'outils méthodologiques : d'évaluation et de satisfaction des patients, feuilles de statistique et d'en analyser les données avec des outils méthodologiques adaptés.
- Produire du soin en toute sécurité : de l'analyse des morphotypes au soin final.
- Percevoir les facteurs pathogènes inhérents à nos sociétés modernes et occidentales.
- Construire un questionnement et un raisonnement propre à la MTC.
- Acquérir l'ensemble des connaissances exigibles requises en MTC afin de dispenser un soin de qualité, non iatrogène et dans le respect des règles d'hygiène, selon 3 axes : l'énergétique, l'organique, l'émotionnel.
- Construire et mener une séance de MTC en tant que praticien.
- Prodiguer un soin personnalisé adapté en prenant en compte la personne et son environnement.
- Être à même de concevoir et gérer un cabinet de praticien de MTC.
- Maîtriser la : Prise en charge, la gestion et le traitement de la douleur en médecine complémentaire
- Acquérir l'autonomie professionnelle.
- Faire rayonner le savoir-faire français en matière de MTC, en France, en Europe et dans le monde.

Qualités requises afin de devenir praticien :

- Avoir un certain degré d'autonomie concernant : la prise de note en cours, afin de pouvoir synthétiser sous forme écrite les différents éléments de cours, la gestion de son temps de travail quotidien personnel, des capacités de recherches sur Internet ou dans des ouvrages, d'être capable de lire une plaquette de formation et de la comprendre etc.
- Être « Acteur » de sa formation et non uniquement « Consommateur ».
- Avoir des capacités d'abstraction.
- Être cohérent, ouvert d'esprit, empathique et être capable de se décentrer.
- Être respectueux : des autres (formateurs, étudiants, patients), des horaires, des cadres et des limites posés, des lieux, du matériel.

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTC

IFSMTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

- Avoir une capacité d'écoute basse.
- Avoir une capacité à se remettre en question.
- Avoir une capacité d'échange et de communication, être capable d'entendre les réponses formulées y compris quand elles ne sont pas celles attendues.
- Avoir de bonnes capacités de compréhension et être à l'aise avec la langue Française (lu, parlée, écrite).
- Une bonne culture générale, et une envie permanente de se perfectionner.
- Souhaiter travailler selon le concept « d'Humanité propre à la MTC ».

D'autre part et comme une évidence : au même titre que l'on ne devient pas chirurgien pour "apprendre à s'opérer soi-même", il est fortement déconseillé d'entrer en formation de MTC en n'ayant pas réglé certaines de ses problématiques de vie, et en espérant le faire lors de la formation.

Car une école est un centre de formation et non un centre médico-social, ce n'est pas un lieu pour venir se faire soigner. Une formation de MTC comme vous vous en doutez, n'a pas pour vocation de se substituer à une thérapie ou à un traitement qu'il soit acupuncturale, médicamenteux, psychiatrique etc.

Afin de garantir à tous nos étudiants de pouvoir progresser et d'avoir un climat d'étude favorable, nous exigeons pour toute inscription d'être autonome quant aux prises de notes.

Nous avons pour vocation de former les praticiens de demain, ce qui implique : des praticiens respectueux, responsables et cohérents. C'est pour cette raison que nous demandons à nos futurs étudiants de rentrer dans le cadre des "Qualités requises afin de devenir praticien" tant dans les propos que les comportements, afin de garantir à tous un climat d'études favorable et idéal pour chacun.

Conditions Générales de Vente 2020-2021 Laure Renel pour le Site : www.ifsmtc.com

Article 1 Objet

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'autoentreprise de Laure Renel (Site Internet www.ifsmtc.com) et de ses clients dans le cadre de la vente de formations et de cours en ligne.

Toute prestation accomplie par l'autoentreprise Laure Renel (Site Internet www.ifsmtc.com) implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Article 2 Présentation des produits

Les caractéristiques des produits proposés à la vente sont présentées dans la rubrique « Catalogue de formations » du présent site. Les photographies n'entrent pas dans le champ contractuel. La responsabilité de l'autoentreprise Laure Renel (Site Internet www.ifsmtc.com) ne peut être engagée si des erreurs s'y sont introduites. Tous les textes et images présentés sur le site de l'autoentreprise Laure Renel (Site Internet www.ifsmtc.com) sont réservés, pour le monde entier, au titre des droits d'auteur et de propriété intellectuelle ; leur reproduction, même partielle, est strictement interdite.

Article 3 Durée de validité des offres de vente

Le suivi du cursus de formation à distance acheté est valable pendant une durée de 24 mois à partir de la date d'inscription.

Article 4 Prix des produits

Les rubriques « Catalogue de formations » de notre site indiquent les prix en euros Net.

L'autoentreprise Laure Renel (Site Internet www.ifsmtc.com) se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits commandés, les cursus de formation commencés sont facturés au prix en vigueur lors de l'enregistrement de la commande (les prix n'évolueront pas d'une année sur l'autre en cours de cursus).

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

Article 5 Commande

Le client valide sa commande après avoir lu et accepté les présentes conditions de vente. Avant cette validation, il est systématiquement proposé au client de vérifier chacun des éléments de sa commande ; il peut ainsi corriger ses erreurs éventuelles.

L'autoentreprise Laure Renel (Site Internet www.ifsmtc.com) confirme la commande par courrier électronique ; cette information reprend notamment tous les éléments de la commande et le droit de rétractation du client.

Les données enregistrées par l'autoentreprise Laure Renel (Site Internet www.ifsmtc.com) TC constituent la preuve de la nature, du contenu et de la date de la commande. Celle-ci est archivée par la société IFSMTC dans les conditions et les délais légaux ; le client peut accéder à cet archivage en contactant le service Relations Clients à : ifsmtc26@gmail.com ou par téléphone au : 06 61 15 66 85.

Article 6 Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue par carte bancaire : sur le Site de Laure Renel www.ifsmtc.com, ou par carte bancaire après appel téléphonique avec l'outil Lyf Pro, ou par chèques, ou par virement bancaire.

Article 7 Délai de rétractation

Le droit de rétractation ne s'applique pas à l'achat de cours ou de formations en ligne (vous renoncez à votre droit de rétractation pour le contenu numérique fourni sur un support immatériel dont l'exécution a commencé avec votre accord <https://www.service-public.fr>).

Article 8 Retard de paiement (clause applicable aux professionnels)

En cas de défaut de paiement total ou partiel des services fournis aux échéances préétablies avec l'utilisateur, l'acheteur doit verser à l'autoentreprise Laure Renel (Site Internet www.ifsmtc.com) une pénalité de retard égale à une fois et demie le taux de l'intérêt légal et à l'arrêt de l'accès à la plateforme de cours en ligne.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

Cette pénalité est calculée sur le montant hors taxes de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

Conformément aux articles 441-6 c. com. et D. 441-5 c. com., tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Article 9 Relations clients – Service après-vente

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTC

IFSMTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au [Datadock N°0056560](#)

Parue le 28/09/2021

Pour toute information, question ou réclamation, le client peut s'adresser du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h au service Relations Clients de la société

Siège social :

Laure Renel représentante de l'IFSMTC
IFSMTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |
Site Web : www.ifsmtc.com |
Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |
Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région
Auvergne-Rhône-Alpes |
Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com
École référencée au Datadock N°0056560
Parue le 14/08/2020

Article 10 Données personnelles

Dans le cadre de la Loi Informatique et Liberté, l'apprenant dispose d'un droit d'accès et rectification aux informations stockées dans nos bases de données.

La formation n'est pas rétrocédable à une autre personne, l'utilisateur devra utiliser ses véritables nom et prénom s'il souhaite pouvoir obtenir son certificat de fin d'études et passer ses diplômes.

Article 11 MTC et Législation

Le client en validant sa commande après avoir lu et accepté les présentes conditions générales de vente, reconnaît être informé qu'à ce jour : la MTC (Médecine Traditionnelle Chinoise) n'est toujours pas reconnue en France, que ces titres et diplômes sont des titres honorifiques qui ne se substituent en rien à des Diplômes d'État.

Pour le stagiaire :

Pour le financeur :

Nom Prénom :

Nom Prénom :

Signature :

Signature et cachet de l'entreprise :

Pour IFS MTC :

Laure Renel



A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

28

Laure Renel représentante de l'IFSMTC
IFSMTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |
Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |
Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région
Auvergne-Rhône-Alpes |
Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**
Parue le 28/09/2021

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Préambule

IFSMTTC est un organisme de formation professionnel indépendant, domicilié à : Chemin des Huguenots Place Regnault 26000 Valence. Le présent Règlement Intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants aux différents stages organisés par l'IFSMTTC dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées.

Définitions : l'IFSMTTC sera dénommée ci-après : OF « organisme de formation » ; les personnes suivant le stage seront dénommées ci-après « stagiaires » ou « étudiants » ; le directeur de la formation à l'IFSMTTC sera ci-après dénommé « le responsable de l'organisme de formation ».

Dispositions Générales

Article 1 : Conformément aux articles L 6352-3, L 6352-4 et R 6352-1 à R 6352-15 du Code de travail, le présent Règlement Intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

Champ d'application

Article 2 : Le présent Règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par l'IFSMTTC et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par L'IFSMTTC et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 3 - Lieu de la formation : La formation a lieu dans des locaux adaptés aux séminaires loués par L'IFSMTTC, généralement à l'Hôtel Atrium à Valence. Les dispositions du présent Règlement sont applicables au sein des locaux loués par L'IFSMTTC et dans tout espace accessoire à l'organisme (salles de cours et sites visités, etc) pendant toute la durée de la formation. Toutefois, conformément à l'article R 6352-1 du code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement. Si une formation est dispensée à distance le présent règlement est non applicable.

Hygiène et sécurité

Article 4 - Règles générales : La prévention des risques d'accidents et de maladie est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme et sur le lieu de la formation. Elles doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Article 5 - Boissons alcoolisées : Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 6 - Interdiction de fumer : En application du décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux de formation.

Article 7 - Consignes d'incendie : Conformément aux articles R 4227-28 à R4227-33 du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

Article 8 - Accident : Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTTC

IFSMTTC | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmttc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmttc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

Article 9 - Tenue et comportements : Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente, en tenue réglementaire de l'école pour participer au cours pratiques : tenues à l'image et aux couleurs de l'école, respecter les règles de fonctionnement annoncées en début de formation et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme, des locaux et du matériel.

Article 10 - Horaires de stage : Les horaires de stage sont fixés par L'IFSMTc et portés à la connaissance des stagiaires soit par la convocation adressée par voie électronique, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de formation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires. L'IFSMTc se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par L'IFSMTc aux horaires d'organisation de stages. En cas d'absence ou de retard au stage, le stagiaire en avertit soit le formateur, soit le responsable de l'organisme de formation, soit le secrétariat de L'IFSMTc. Par ailleurs, une feuille d'émargement doit être signée par le stagiaire.

Article 11 - Accès au lieu de formation : Sauf autorisation expresse de L'IFSMTc, les stagiaires ayant accès au lieu de formation pour suivre leur stage ne peuvent : y entrer ou y demeurer à d'autres fins et/ou faciliter l'introduction de tierces personnes à l'organisme. Les enfants, familles, amis et les animaux ne sont pas admis dans les locaux.

Article 12 - Usage du matériel : Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 13 - Enregistrements : Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, de filmer les sessions de formation. Les enregistrements audios sont autorisés avec accord du formateur.

Article 14 - Documentation pédagogique : La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Article 15 - Vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires : L'IFSMTc décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toutes natures déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Article 16 - Sanctions : Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction. Constitue une sanction au sens de l'article R 6352-3 du Code du travail toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit. Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister : soit en un avertissement ; soit en un blâme ; soit en une mesure d'exclusion définitive. Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites. Le responsable de l'organisme de formation doit informer de la sanction prise : l'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise ; l'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

Article 17 - Procédure disciplinaire : Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui. Lorsque le responsable de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation, il est procédé ainsi qu'il suit : Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'alinéa précédent fait état de cette faculté. Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire. La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire sous la forme d'une lettre ou de courriel qui lui est remise contre décharge ou d'une lettre recommandée. Lorsque l'agissement a donné lieu à une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que le stagiaire ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui et éventuellement que la procédure ci-dessus décrite ait été respectée.

A ce jour la MTC n'est pas reconnue en France.

Les diplômes obtenus sont des titres honorifiques et ne se substituent en aucune manière à des Diplômes d'État

Laure Renel représentante de l'IFSMTc

IFSMTc | Institut de Formation Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise | Chemin des Huguenots - Place Regnault - 26000 Valence |

Site Web : www.ifsmtc.com | Siret : 83419952300012 SASU au capital de 1€ APE : 8559A |

Centre de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84260267726 (ne vaut pas agrément de l'État) par le préfet de Région

Auvergne-Rhône-Alpes |

Tél. 06 61 15 66 85 | Email : ifsmtc26@gmail.com École référencée au **Datadock N°0056560**

Parue le 28/09/2021

Article 18 - Publicité : Le présent règlement est remis à chaque stagiaire sous forme papier et/ou électronique. **Article 19** : Un exemplaire de ce règlement est disponible dans les locaux de L'IFSMTTC.

Nom _____ et prénom _____ : Date : _____ Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :

Outils et moyens pédagogiques : Un support de cours théorique vous sera parfois fourni. Le cours sera alterné d'exercices pratiques et théoriques. Une supervision sera établie sur la totalité de la formation sous forme de tutorat avec un membre de l'IFSMTTC.